

# 1<sup>ère</sup> réunion publique du PLU – Questions – mercredi 07 Novembre 2018

Environ 30 personnes sont présentes dans la salle.

## **Les éléments présentés lors de cette réunion sont :**

- Le contexte législatif et les différents documents intercommunaux que le PLU devra prendre en compte ou devra être compatible
- Le document d'urbanisme actuel (le PLU) et son bilan en termes de potentiel constructible
- La composition d'un PLU
- Le calendrier de la démarche d'élaboration du PLU

---

***Suite à la présentation, les questions posées sont les suivantes (avec en rouge les réponses apportées) :***

- 1) Une personne intervient pour annoncer que la SNCF a acté la décision de supprimer 75 % des TER circulant sur la ligne Chambéry-Grenoble. Une pétition circule actuellement pour s'opposer à cette décision
- 2) Toujours sur la thématique des transports, une autre personne fait remarquer que la desserte en car TER n'est très optimisée. Elle note notamment un manque d'arrêt sur Pont-de-Beauvoisin Savoie, au niveau de la Baronnie

- 3) Une personne demande de préciser le calendrier de la suite de la procédure

*Le calendrier pour la suite de la procédure est le suivant :*

*- Travail sur le PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durables) d'ici Janvier 2019. Suivra alors le débat du PADD en conseil municipal*

*- La phase de traduction réglementaire (zonage / règlement / OAP) prévue jusqu'à l'automne 2019*

*- La phase de consultation (avis des personnes publiques associées et l'enquête publique) qui serait prévue entre fin 2019 et début de l'année 2020.*

*Le calendrier pourra être adapté en fonction des élections municipales.*

- 4) Une personne s'étonne des chiffres sur l'assainissement collectif

*L'Atelier BDa explique la difficulté d'étude sur l'assainissement collectif. L'examen de la charge traitée par rapport à la capacité de traitement de l'ouvrage collectif peut être vu de plusieurs manières :*

*- en considérant les logements raccordés sur le réseau collectif d'assainissement (ensuite ramenés à un nombre d'habitant - notion d'équivalent habitant). Il s'agit de l'approche utilisée par les services de l'Etat*

*- en procédant à des analyses en entrée de station d'épuration pour quantifier la charge de pollution entrant dans l'ouvrage (analyse d'indicateurs physico-chimiques, qui sont ensuite ramenés à un nombre d'équivalents habitants). Cette approche est généralement retenue par les organismes gestionnaires de ces ouvrages (ici le SIEGA)*

*Ces différentes approches peuvent expliquer les différences de chiffres concernant l'assainissement. A cela s'ajoute le rendement épuratoire, qui reste très bon sur le lagunage de la Vavre.*

- 5) Toujours sur la thématique de l'assainissement, une personne indique que l'assainissement non collectif n'est pas un mauvais système de traitement des eaux usées

*L'Atelier BDa explique, qu'effectivement, l'assainissement non collectif fonctionne bien sur La Bridoire, avec notamment des installations récentes à macrophytes. Néanmoins, ce n'est pas le cas de tous les territoires, où l'on constate des problématiques d'insalubrité liées au dysfonctionnement de ces ouvrages individuels d'épuration.*

- 6) Une personne indique également la présence d'Arsenic naturel sur les secteurs situés derrière la zone d'activités de Clos Boverly

*L'Atelier BDa indique que cette donnée sera vérifiée et intégrée si nécessaire dans la réflexion liée au développement de ce secteur.*

- 7) Cette même personne indique la situation particulière d'habitations en zone d'activité

*L'Atelier BDa indique qu'effectivement que ces constructions (qui constituaient dans une majorité de cas l'habitat d'anciens artisans implantés sur la zone) restent parfois problématiques en termes de nuisance.*

*Certaines intercommunalités semblent de plus en plus se positionner pour racheter ces logements et les transformer progressivement en locaux d'activités, afin de séparer ces différentes destinations.*